



rechute de maladie professionnelle

Par **deschuytter**, le **31/12/2011** à **16:47**

bonjour j'ai été opérée en 2006 d'une tendinopathie du poignet droit le 2/11/2011 j'ai été de nouveau opérée du même poignet mais pas le même côté toujours pour une tendinopathie le médecin conseil a dit qu'il fallait le passer en rechute faut-il attendre aussi longtemps qu'une demande ou est-ce que ça va aller plus vite pour avoir l'accord du médecin conseil

Par **P.M.**, le **31/12/2011** à **18:09**

Bonjour,

Je ne comprends pas votre interrogation et ce que vous voudriez contester puisque le médecin conseil de la Sécurité Sociale a apparemment reconnu la rechute de maladie professionnelle...